

RAPPEL SUR L'ORGANISATION DU SERVICE DECHETTERIES

Depuis vendredi 24 avril, 20 déchetteries ont été ouvertes aux particuliers sur rendez-vous.

Les 20 déchetteries ouvertes sont : Saint-Germer-de-Fly, Le Plessis-Belleville, Crépy-en-Valois, Compiègne-Mercières, Barbery, Noyon, Lassigny, Attichy, Clairoix, Breteuil, Lamorlaye, Brenouille, Creil, Saint-Leu d'Esserent, Estrées-Saint-Denis, Le Mesnil-en-Thelle, Sainte-Geneviève, Bury, Bornel, Villers-Saint-Paul.

La totalité du réseau ne peut pas encore être ouverte, faute de disposer d'un effectif suffisant, de toutes les filières de reprise pour les objets et matériaux déposés et compte tenu de la nécessité d'offrir la plus grande protection possible pour la santé des usagers et de nos agents. Cela nous a donc contraints à réguler les accès et limiter les matériaux pouvant être déposés. Les services du SMDO essayeront dans les jours à venir d'augmenter le nombre de déchetteries ouvertes, et d'offrir plus de rendez-vous disponibles sur certains sites fortement demandés.

L'accès des déchetteries s'effectue uniquement sur rendez-vous, pour les particuliers en possession d'une carte d'accès.

Nous rappelons que les rendez-vous doivent être pris sur notre plateforme de réservation (<https://rdv-decheterie.fr/connexion.action>). Le numéro de la carte et l'immatriculation du véhicule sont obligatoirement à renseigner pour pouvoir prendre rendez-vous.

Les conditions d'accès sont toujours les suivantes :

- Carte d'accès déchetteries, carte d'identité obligatoire à présenter à l'agent, sans contact
- Masque et gants obligatoires. Il est conseillé de se munir de ses propres outils pour décharger son véhicule.
- Quantité maximale : 2 m³ par visite
- 1 visite maximum par semaine
- 1 véhicule par visite
- 15 minutes maximum pour vider son véhicule et nettoyer son emplacement.

L'offre de rendez-vous pour les usagers est accessible jusqu'à la fin mai, et va être déployée jusqu'à la mi-juin dans le courant de la semaine.

L'organisation de l'ouverture est la suivante :

- Pour les professionnels :
 - Ouverture uniquement sur rendez-vous : créneau de 30 minutes, 2 professionnels par créneau de 9h à 11h30

- Ouverture le mardi matin et le vendredi matin des déchetteries de Creil, Compiègne Mercières, Lamorlaye et Noyon
- Ouverture de Mardi matin uniquement des déchetteries de Le Plessis Belleville, Estrées Saint Denis, Saint Germer de Fly, Sainte Geneviève et Breteuil
- Pour les Particuliers :
 - Ouverture uniquement sur rendez-vous : créneau de 15 minutes, 3 particuliers par créneau
 - Pour les déchetteries de Creil, Compiègne Mercières, Lamorlaye et Noyon : ouverture mardi après-midi, mercredi, jeudi, vendredi après-midi et samedi
 - Pour les déchetteries de Le Plessis Belleville, Estrées Saint Denis, Saint Germer de Fly, Sainte Geneviève et Breteuil : ouverture du mardi après-midi au samedi
 - Pour les déchetteries d'Attichy, Barbery, Bornel, Brenouille, Bury, Clairoix, Crépy en Valois, Lassigny, Le Mesnil en Thelle, Saint Leu d'Esserent et Villers Saint Paul : ouverture du mardi au samedi

A compter de ce mardi 12 mai, les catégories de déchets acceptées en déchetteries sont les suivantes :

- Encombrants valorisables et non valorisables,
- Déchets verts,
- Terres et gravats,
- Mobilier,
- Ferrailles,
- Bois,
- Cartons,
- Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques.

La collecte des piles, des radiographies, des ampoules et néons, des huiles de vidange et alimentaire va reprendre progressivement dans le courant de cette semaine.

A compter du 19 mai, le dépôt des Déchets Diffus Spécifiques (déchets dangereux) reprendra sous conditions, notamment de quantité pour certains produits (les peintures par exemple), afin de ne pas saturer le dispositif de collecte qui redémarre et de pouvoir contenter le maximum d'usagers.